

■ **Fonds de secours en faveur du personnel de la Banque Cantonale du Jura**, à Porrentruy, Compléter, par des prestations à bien plaire, les mesures de prévoyance en faveur des cadres et du personnel de la fondatrice. Fondation (FOSC no 32 du 15. 02. 2001, p. 1173). Selon décision du 13.11.2003, l'Autorité de surveillance a approuvé la radiation de la fondation. La liquidation étant terminée, elle est radiée.  
Journal no 1080 du 16.12.2003  
(02042824 / CH-677.7.000.518-5)